

RAPPORT DE CORRECTION

D'ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE DU MONDE CONTEMPORAIN

Conception HEC Paris

SOMMAIRE

le sujet	2
Attentes du jury	3
Remarques de correction	4
Conseils aux futurs candidats	5

Le sujet



Code sujet : 268

Conception : HEC Paris

ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE
et HISTOIRE DU MONDE CONTEMPORAIN

OPTION ÉCONOMIQUE

Jeudi 2 mai 2019, de 8 h. à 12 h.

Performances économiques et justice sociale.

N.B. :

Tout verbiage doit être évité et il est expressément recommandé de ne pas dépasser huit pages, sauf justification par la qualité du résultat.

Il sera tenu compte des qualités de plan et d'exposition, ainsi que de la correction de la langue.

Aucun document n'est autorisé.

L'utilisation de toute calculatrice et de tout autre matériel électronique est interdite.

Les attentes du jury

Il était d'abord nécessaire de définir précisément les termes du sujet :

- L'expression « performances économiques » peut a priori surprendre des candidats sans doute plus habitués à l'expression « efficacité économique ». Le terme de « performances économiques » renvoie à une dimension plus dynamique que celle d'efficacité ; il fait davantage référence à des indicateurs comme la croissance, la productivité ou la compétitivité qu'à des indicateurs comme l'équilibre des soldes. Il était souhaité que les candidats distinguent les performances macroéconomiques des performances microéconomiques (au niveau de l'entreprise).

- Il était nécessaire de présenter différentes conceptions de la justice sociale : l'utilitarisme (par exemple, Bentham, *An Introduction to the Principles of Morals and Legislation*), le libertarisme (par exemple, Hayek, *Droit, législation et liberté : le mirage de la justice sociale*), l'égalitarisme libéral (par exemple Rawls, *Théorie de la justice*) et l'égalitarisme strict. La thèse de Sen sur les capacités était aussi souhaitée. La définition de la justice sociale devait faire référence aux différentes formes d'égalité : des droits, des chances et des situations. Pour traiter le sujet, on pouvait attendre du candidat, soit qu'il opte pour une conception particulière de la justice sociale (et qu'il s'y tienne durant le développement), soit qu'il articule ces différentes conceptions avec les performances économiques.

Pour répondre au sujet, les candidats devaient notamment interroger les liens entre les inégalités et les performances économiques. La logique « ESH » devrait conduire les candidats à se placer dans une perspective longue ; dans ce domaine, des statistiques portant sur les questions de répartition des revenus et des patrimoines pouvaient être mobilisées. On est en droit d'attendre qu'ils évoquent la courbe de Kuznets (« *Economic Growth and Income Inequality* »), les travaux de Milanovic (*Global Inequality : A New Approach for the Age of Globalization*) ou Atkinson (*Inequality : what Can Be Done ?*), qu'ils fassent référence à Piketty (*Le capital au XXI^e siècle*) et Bourguignon (*La mondialisation de l'inégalité*), ou encore Stiglitz (*Le prix de l'inégalité ; La Grande Fracture*)...

La thèse défendue par Arthur Okun (*Equality and Efficiency : The Big Tradeoff*) sur l'acceptation des inégalités au nom d'une recherche d'efficacité économique pouvait être utilement mobilisée. Une croissance économique forte repose sur des incitations à innover, la recherche du profit, l'initiative individuelle... ce qui peut provoquer des inégalités. S'il peut y avoir des raisons éthiques, morales de vouloir réduire les inégalités, il faut également prendre en compte le coût économique que cela représente.

Cette thèse est renforcée par la « théorie du ruissellement » qui affirme que la redistribution des richesses se fait naturellement, par ruissellement, des plus riches vers les plus pauvres. Les économistes de l'offre, en particulier A. Laffer et G. Gilder ont théorisé l'idée que les réductions d'impôts sur les plus riches favorisent la croissance : l'élargissement de la base fiscale liée à l'abaissement du taux marginal permet de financer des dépenses, tout en réduisant les impôts.

Globalement :

- L'effet positif des inégalités sur la croissance passe par l'incitation à l'innovation et au désir d'entreprendre, l'augmentation du niveau d'épargne et d'investissement.
- L'effet négatif des inégalités sur la croissance s'explique par le fait qu'elles privent les moins favorisés de leur capacité à rester en bonne santé et à accumuler du capital humain et sont un obstacle à la cohésion sociale.

Mais il était attendu une réflexion plus générale inscrivant ces inégalités dans une réflexion sur la justice sociale et ne se réduisant pas aux questions d'inégalités dans la distribution des revenus.

Remarques de correction

L'épreuve a été globalement bien réussie comme en témoigne la moyenne générale de 11,14. Certains candidats sont excellents et il n'a pas été difficile d'attribuer de très bonnes notes. La plupart des candidats ont un niveau tout à fait correct et sont très bien préparés à l'épreuve. Le sujet s'est révélé discriminant car il a permis de distinguer nettement les candidats qui maîtrisent le thème de ceux qui restent dans le flou et l'imprécis ; l'écart type est assez élevé : 3,52.

Si la notion de « performances économiques » est généralement définie de façon correcte (quoique souvent incomplète), de très nombreuses copies font la confusion entre justice sociale, protection sociale et Etat-providence. Beaucoup de candidats ont traité le sujet « Inégalités et Etat-providence ». Les analyses théoriques de Rawls, Sen ou Hayek sont très souvent maladroitement maîtrisées.

Globalement, la structure des dissertations est satisfaisante, comme la mise en perspective historique du sujet.

La quasi-totalité des candidats citent des noms d'auteurs et des références théoriques. Ces citations sont utiles lorsque la pensée des auteurs en question est mobilisée par le candidat dans le cadre d'une réflexion ou d'une démonstration. Mais de nombreux candidats citent des auteurs sur le mode d'un catalogue en enchaînant les références les unes après les autres, sans les utiliser dans le cadre d'une réflexion.

Conseils aux futurs candidats

- Penser à bien définir systématiquement les termes du sujet et surtout se tenir, durant le développement, à la définition choisie.
- Penser à donner une réponse au sujet ; on n'attend pas du candidat qu'il « traite » un sujet, mais qu'il réponde au sujet et/ou à la problématique qu'il a présentée dans son introduction.
- Penser à mobiliser systématiquement des analyses théoriques, mais aussi des références factuelles et historiques.
- Le plan peut être de type chronologique, mais dans certains sujets, un plan thématique peut être plus pertinent.
- Il ne faut pas rester dans l'implicite, mais expliciter les différents mécanismes évoqués.
- Citer des auteurs est nécessaire, mais en citer trop, dont certains sans rapport direct avec le sujet est inutile, voire sanctionné par les correcteurs.